



VILLE DE
RICHMOND

AVIS PUBLIC

DÉPÔT D'AUTORISATION DE DÉMOLITION

Avis public est, par la présente, donné ce qui suit :

1. Le comité d'étude des demandes de démolition d'immeubles statuera sur une demande d'autorisation de démolition de la fondation de l'immeuble situé au 372, rue Cleevemont.
2. Toute personne souhaitant s'opposer à la démolition doit, dans les 10 jours de la publication du présent avis, soit jusqu'au 22 juin 2024, 23 h 59, faire connaître par écrit son opposition motivée au greffier à l'adresse courriel suivant : admin@ville.richmond.qc.ca.
3. Le comité d'étude des demandes de démolition statuera sur ladite demande à sa séance du 2 juillet, à 9 h 30, dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville de Richmond au 745, rue Gouin. Tout intéressé peut se faire entendre par le comité relativement à cette demande à ladite séance.

Donné à Richmond (Québec), ce 12 juin 2024.

Rémi-Mario Mayette, OMA
directeur général et greffier-trésorier

www.ville.richmond.qc.ca